



Déclaration liminaire SFP 06 au CTL du 23 octobre 2017

Monsieur le Président,

Le Comité Technique Local se réunit aujourd'hui en seconde convocation dans la mesure où toutes les organisations syndicales représentatives ont décidé de boycotter la première convocation du 19 Octobre.

Ce boycott était un moyen de montrer notre désapprobation face aux choix politiques qui aggravent les conditions de vie au travail des agents de la DGFIP et empêchent la bonne réalisation des missions confiées et attendues par les usagers .

Le programme du Gouvernement vise en effet à modifier radicalement le modèle social qui régit, depuis la fin Seconde Guerre Mondiale, les rapports sociaux. Si la refonte totale du Code du Travail occupe à juste titre le devant de la scène médiatique, les évolutions qu'elle porte sont pourtant annonciatrices d'autres reculs sur l'assurance chômage, la formation professionnelle, la protection sociale et les régimes de retraite.

Le succès des mobilisations du 12 septembre et du 10 octobre illustre l'opposition incontestable des agents de la DDFIP 06 à ce projet global de destruction massive.

La Fonction Publique n'est en effet pas épargnée. Nous assistons à une baisse significative des moyens (humains et budgétaires) des ministères et administrations que l'exécutif considère toujours comme non-prioritaires. Les ministères économiques et financiers en font partie et donc la DGFIP. Cette dernière, éternelle sacrifiée, voit ses structures disparaître peu à peu dans un mouvement de concentration et de digitalisation présenté comme inéluctable. A elle seule, la DGFIP supportera 1.600 des 1.648 suppressions d'emplois, soit plus de 20.000 depuis la fusion, près de 37.000 depuis 2002. Le Directeur Général souligne que « les efforts en matière de suppressions d'emplois ont vocation à se renforcer dans les années suivantes »...

Le Premier Ministre franchit le Rubicon avec la mission donnée au Comité d'Action Publique 2022 (C.A.P. 2022). Le démantèlement pur et simple de pans entiers de la Fonction Publique y est explicitement mentionné. Ce Comité s'interrogera sur l'opportunité du maintien [...] de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire [le Comité] à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions » . Comment allez vous, Monsieur le président, continuer à nos servir un discours rassurant ? Comment comptez vous vendre la disparition de la DGFIP à vos agents ?

Dans cette optique, Solidaires et les huit autres organisations syndicales de la Fonction Publique (exhaustivité inédite depuis dix ans) ont appelé à la grève le mardi 10 octobre afin de

refuser, notamment, la suppression de 120.000 emplois, le gel de la valeur du point d'indice, la non compensation de la hausse de la C.S.G. (Contribution Sociale Généralisée), le rétablissement du jour de carence, les menaces sur le statut du fonctionnaire et les missions de service public, la baisse des crédits.

Les réponses récentes du ministre des comptes et de l'action publique du 16 octobre et du Directeur Général par ses propositions au GT Mutation sonnent comme une totale absence de respect des fonctionnaires. Nous avons indiqué au directeur général le 19 septembre qu'il a une grande responsabilité dans la dégradation du dialogue social et que beaucoup de ces démarches sont perçues comme des provocations. Effectivement, une attitude méprisante et dédaigneuse nous est souvent opposée, à tous niveaux.

Les contempteurs habituels de l'action syndicale de masse vont tenter de nous convaincre de l'archaïsme de notre démarche. Ils nous diront que la Démarche Stratégique ou l'A.S.R. (Adaptation des Structures et du Réseau) sont inéluctables, que le démantèlement de la DGFIP représente une nécessaire adaptation aux enjeux contemporains.

Solidaires Finances Publiques ne partage pas ce fatalisme et saura faire entendre sa voix.

Les sujets à l'ordre du jour de ce C.T.L. s'inscrivent dans cette logique suicidaire pour nos métiers, nos missions et nos conditions de travail. En effet vous faites le choix de poursuivre l'ASR avec sa mise en place au 01/01/2018. Pour notre part, sur le sujet nous n'avons pas changé d'avis, non pas par posture idéologique, mais bien plutôt parce que nous nous positionnons, en notre qualité de techniciens de nos métiers.

Pour autant si nous sommes présents aujourd'hui c'est uniquement dans le but de minimiser et de limiter les dispositions nuisibles à terme à nos conditions de travail, à la qualité d'exercice de nos missions et à l'efficacité du service rendu à l'utilisateur. Dans cette logique et comme l'article 8 du règlement intérieur vous le permettait l'avis du médecin de prévention ou sa présence en séance aurait permis un éclairage pertinent quant à l'impact des nouvelles organisations, des nouveaux locaux, des nouvelles méthodes, sur la vie au travail des personnels. Pour notre part nous défendrons notre outil de travail et nous prendrons nos responsabilités au moment où la DGFIP est dépecée.

Solidaires Finances Publiques réaffirme que la solution est dans le maintien et le développement d'un réseau dense de postes, garantissant un service public pour tous, avec des structures à taille humaine permettant une prise en charge des besoins de tous ses usagers par des agents ayant les moyens d'assurer leurs missions et leur rôle de service public dans de bonnes conditions.

Pour terminer, rappelons ici que les directeurs locaux n'ont aucune obligation de mettre en œuvre les fusions et réformes, comme l'a rappelé encore le Directeur Général lors de sa visite à Nice du 19 septembre dernier. Il vous incombe donc personnellement, Monsieur le Président, d'accorder aux agents de la DDFIP 06 la « pause qualité » que réclame Solidaires Finances Publiques depuis longtemps et d'ainsi freiner ce démantèlement de nos structures et de nos missions, source de souffrance au travail pour les agents et de baisse de la qualité de service rendu à l'utilisateur. Vous évoquez fréquemment le « dialogue social » dans notre département, il est temps désormais Monsieur le Président, de répondre aux agents qui se sont massivement exprimés ces derniers mois.

